

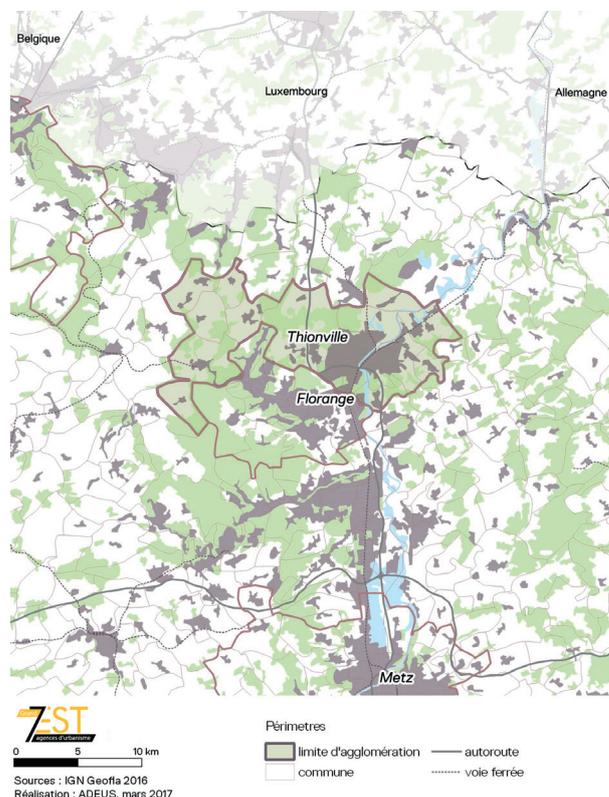
Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville

Portrait d'agglomération

DATES CLÉS

- Création : le 30 décembre 2003 avec 7 communes (Basse-Ham, Kuntzig, Illange, Manom, Terville, Thionville, Yutz).
- Décembre 2005 : +6 nouvelles communes (Angevillers, Fontoy, Havange, Lommerange, Rochonvillers et Tressange).
- Président : Pierre CUNY (maire de Thionville) depuis le 29 avril 2016. Précédents présidents : Anne GROMMERCH (2016), Patrick WEITEN (2008 - 2016), Jean-Marie DEMANGE (2004-2008).

	Population	Nombre de communes	Superficie (km ²)
Ville-centre Thionville	41 627	1	50
CA Portes de France-Thionville	79 469	13	157
SCoT de l'agglomération thionvilloise	246 495	99	906



COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE-THIONVILLE

4 compétences obligatoires :

- Développement économique : aménagement et promotion des Zones d'Activité Economique d'intérêt communautaire, recherche des investisseurs, actions de développement économique.
- Aménagement de l'espace communautaire : création de ZAC d'intérêt communautaire, instruction des autorisations d'urbanisme, transports urbains.
- Équilibre social de l'habitat avec notamment le Programme Local de l'Habitat (PLH).
- Politique de la ville avec le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

5 compétences optionnelles :

- Voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire : création, aménagement, entretien et gestion.
- Assainissement : collecte et épuration des eaux usées, entretien du réseau.
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion
- Lieux de cultes : travaux d'entretien et de mise en sécurité des édifices (églises, temples, synagogue, chapelles et presbytères).

- Environnement : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

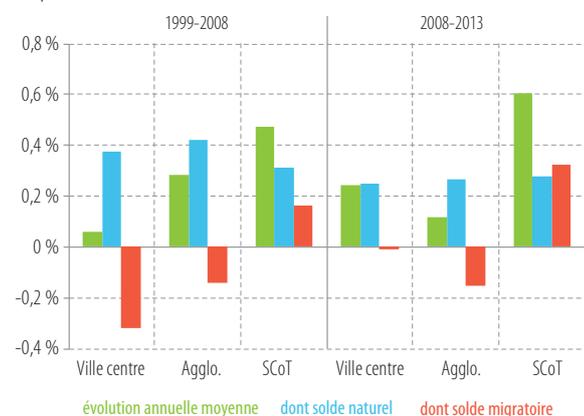
Des compétences facultatives :

- Relations transfrontalières.
- Petite enfance : construction de nouveaux équipements d'accueil à la petite enfance, entretien et gestion, Relais Assistants Maternels (RAM), transfert à la Communauté d'Agglomération des structures d'accueil collectif dans les communes dont la population est inférieure à 5 000 habitants.
- Technologie de l'Information et de la Communication (TIC).
- Développement et promotion touristique.
- Exploitation d'un Système d'Information Géographique (SIG).
- Gestion des archives.
- Zones de développement éolien : étude, création et réalisation.
- Soutien à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche.
- Santé.

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT.

Un récent ralentissement de la croissance de l'agglomération, au profit du SCoTAT. (source : INSEE)

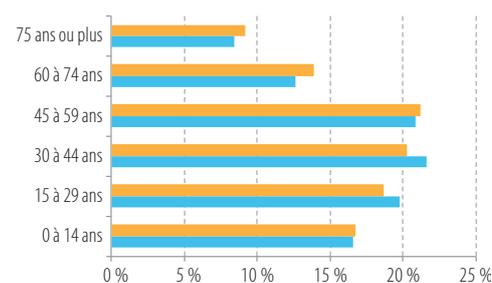


Même si l'agglomération a poursuivi sa croissance démographique entre 2008 et 2013, cette hausse s'est ralentie, sous le double effet d'une baisse du solde naturel (qui va de pair avec un vieillissement de la population), et d'un solde migratoire négatif (en raison notamment du transfert d'une partie des jeunes ménages vers les territoires voisins). Ceci est corroboré par la dynamique démographique à l'échelle du SCoTAT. La proximité de la frontière luxembourgeoise engendre une forte pression immobilière, et les territoires voisins de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan ont produit de nombreux logements, à prix plus abordables. La Communauté d'Agglomération de Cattenom a également proposé une offre abondante. En revanche, la ville de Thionville est plus dynamique, et affiche un solde migratoire nul entre 2008 et 2013.

Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges

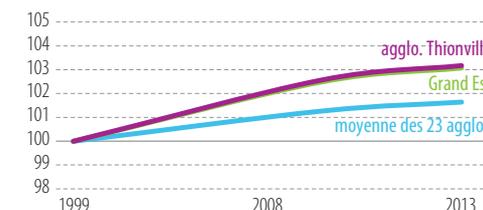
en 2008 et en 2013. Une répartition par âges de la population similaire à l'ensemble des agglomérations du Grand Est.

source : INSEE



Évolution comparée de la population

source : INSEE



REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

	CA Portes de France-Thionville	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglomérations
Revenu moyen des foyers fiscaux	27 437 €	+ 20,5 %	25 369 €
Part de foyers fiscaux non imposables	64 %	+ 9 points	55 %

source : DGI

	CA Portes de France-Thionville	Moyenne des 23 agglomérations
Part de la population couverte par le RSA	5,9 %	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,49	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

Avec un revenu moyen par foyer fiscal de 27 400 € par an en 2014, la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville affiche une moyenne supérieure d'environ 2 000 € à l'ensemble des agglomérations du Grand Est, et une progression de 20 % depuis 2006. Cette valeur élevée s'explique par les travailleurs transfrontaliers qui tirent les revenus moyens vers le haut. C'est également ce qui explique la part élevée de foyers fiscaux non imposables, qui peut interpeller au vu des revenus élevés. Cette part a progressé entre 2006 et 2014, de même que la part d'actifs travaillant au Luxembourg.

En revanche, la part de population couverte par le RSA est, logiquement, bien inférieure à celle constatée pour l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est, avec 5,9 %. L'IDH4 présente également une valeur qui correspond, avec 0,49 à la médiane des 23 intercommunalités de référence.

HABITAT ET CONSTRUCTION

Une dynamique de la construction stable

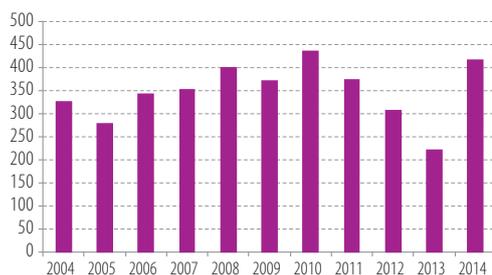
Construction neuve

sources : INSEE, Sittidel2

CA Portes de France-Thionville	
Moyenne 2005-2009	350
Moyenne 2010-2014	352
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages	
CA Portes de France Thionville	10,9 %
Moyenne 23 agglomérations	11,7 %

Évolution de la construction neuve

source : INSEE



Avec une moyenne de 350 logements construits par an, la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville affiche une certaine stabilité depuis 2005, à l'inverse de l'ensemble des 23 agglomérations qui affichent un fléchissement. Mais le taux de construction y est inférieur, avec moins de 11 logements construits de 2004 à 2014 pour 100 ménages, contre près de 12 pour l'ensemble des agglomérations du Grand Est. Thionville produit plus de la moitié des logements commencés, devant Yutz, Terville et Manom (qui se distingue particulièrement en 2013 et 2014). Kuntzig, Fontoy et Tressange ont des projets significatifs à l'échelle des communes. On constate une hausse de la vacance entre 2008 et 2013, à l'instar de tous les territoires. Elle reste raisonnable dans l'agglomération, à 7 %, et permet la fluidité du marché du logement.

Évolution de la vacance

sources : INSEE, Sittidel2

CA Portes de France-Thionville		Moyenne des 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
5,7 %	8,3 %	7,1 %	8,4 %

LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

Migrations résidentielles en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrants		Flux sortants	
CA Val de Fensch	13 %	CA Val de Fensch	20 %
CC Cattenom	10 %	CC Arc Mosellan	15 %
Autre Pays	10 %	CA Metz Métropole	10 %
CA Metz Métropole	8 %	CC Cattenom	7 %
CC Arc Mosellan	6 %	Grand Nancy	5 %

Navettes domicile-travail en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrants		Flux sortants	
CA Thionville	44 %	CA Thionville	40 %
CA Val de Fensch	14 %	Luxembourg	33 %
CC Arc Mosellan	10 %	CA Val de Fensch	7 %
CA Metz Métropole	6 %	CA Metz Métropole	6 %
CC Cattenom	5 %	CC Cattenom	4 %

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire

source : INSEE

CA Portes de France Thionville	Moyenne des 23 agglomérations
40 %	76 %

La Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville abrite environ 31 400 emplois : 13 900 de ces emplois sont occupés par des habitants de l'agglomération et donc 17 400 le sont par des personnes habitant à l'extérieur. Les principaux flux entrants sont en provenance des territoires très proches, voire limitrophes, Metz Métropole étant le territoire le plus éloigné. La particularité de l'agglomération thionilloise tient à sa part d'actifs transfrontaliers : 1/3 des actifs traverse la frontière chaque jour pour occuper un emploi au Luxembourg.

En dehors de cette spécificité, les principaux flux sortants se font en direction des intercommunalités très proches, ou de Metz Métropole, qui constitue un des principaux pôles d'emploi du sillon mosellan.

Les principales intercommunalités avec lesquelles les échanges migratoires ont lieu, sont les mêmes territoires (Val de Fensch, Cattenom, Metz Métropole, Arc Mosellan), souvent pour les raisons expliquées plus haut. On note toutefois 10 % des entrants en provenance d'« autre pays » : ceci pourrait s'expliquer en partie par l'installation de ménages luxembourgeois (ou étrangers venus travailler au Luxembourg) attirés par les prix de l'immobilier plus accessibles en France.

Avec un taux de 40 %, la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville présente une très faible part d'actifs occupés travaillant et vivant sur son territoire. Ceci s'explique par sa proximité immédiate avec le Luxembourg, qui attire chaque jour 33 % des travailleurs de l'agglomération.

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

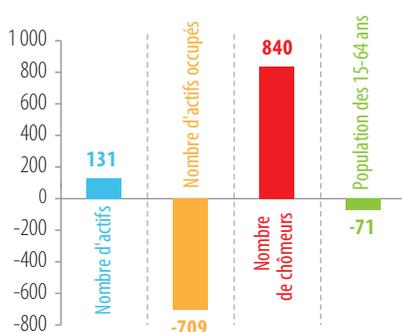
Une dynamique négative au cours des dernières années

source : INSEE

		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
2008	CA Thionville	74,6 %	66,7 %	10,7 %
	Moyenne des 23 agglomérations	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	CA Thionville	75,0 %	65,4 %	12,8 %
	Moyenne des 23 agglomérations	71,2 %	60,3 %	15,4 %

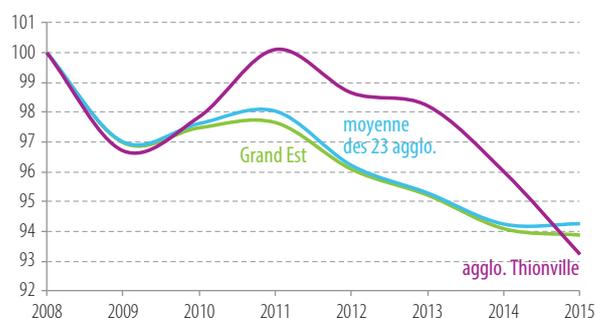
Le taux d'activité de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville est nettement supérieur à la moyenne des 23 intercommunalités du Grand Est, avec 75 % en 2013, contre 71,2 %, de même que le taux d'emploi. Tandis que le taux de chômage y est plus faible. Autant de signaux positifs sur le dynamisme de l'intercommunalité. En revanche, à l'instar de la grande majorité des intercommunalités de la zone d'emploi, de la région, et de la France, la hausse constatée du taux d'activité camoufle une baisse du taux d'emploi et une hausse du taux de chômage.

Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008)

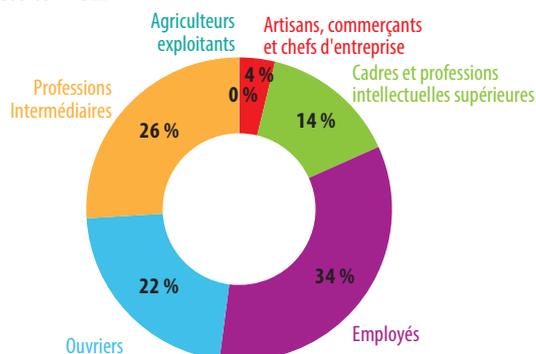
source : ACOSS



L'évolution de l'emploi salarié privé sur la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville a suivi une trajectoire différente de celle constatée sur la région Grand Est et sur l'ensemble des 23 Agglomérations, avec une remontée en 2011, suivie d'une forte baisse les années suivantes. Au final, de 2008 à 2015, la baisse y a été plus importante. Si les taux d'activité, d'emploi et de chômage sont meilleurs sur l'agglomération, ce n'est pas sous l'effet du dynamisme du tissu économique local, mais plutôt en raison de la croissance toujours plus forte de son voisin luxembourgeois.

Les catégories socioprofessionnelles des actifs

source : INSEE



La Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville se distingue des agglomérations du Grand Est par sa proportion plus importante d'employés, au détriment des ouvriers, moins nombreux. Plus de la moitié des actifs en emploi travaille dans le domaine du commerce, des transports et des services. Cette part est encore plus importante pour les actifs travaillant à l'étranger (soit au Luxembourg).

Les taux de chômage les plus élevés sont relevés chez les ouvriers (18,7 % en 2013) et les employés (14,3 % en 2013).

Part de l'emploi présentiel

source : INSEE

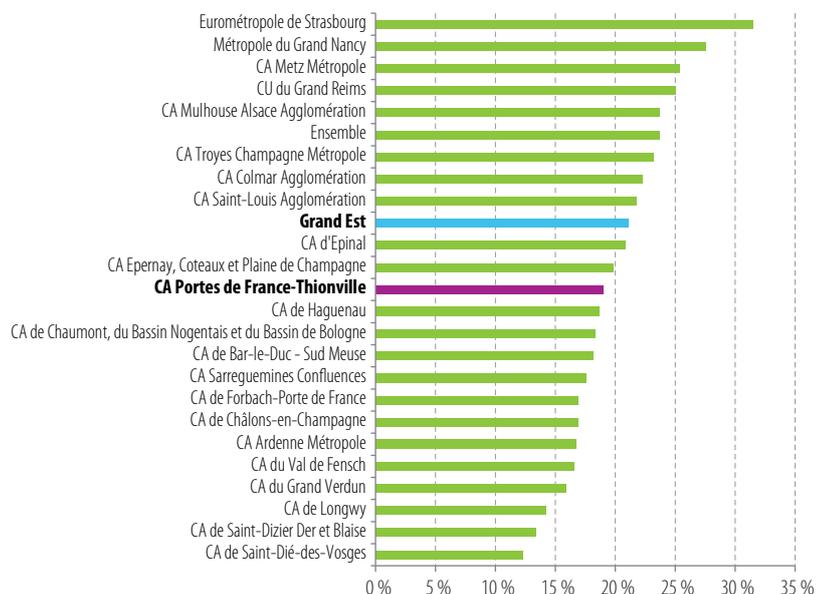
Année	CA Portes de France-Thionville	Moyenne des 23 agglomérations
2008	74,9 %	67,4 %
2013	78,2 %	68,7 %

La part de l'emploi présentiel augmente et frôle les 80 % en 2013, loin devant la moyenne des agglomérations du Grand Est. Cette hausse s'effectue dans un contexte de baisse de l'emploi privé et de croissance de l'emploi luxembourgeois. La tendance est au recentrage de l'activité économique du territoire sur ses fonctions d'attractivité résidentielle.

Ce constat se reflète dans la part des emplois métropolitains supérieurs présents sur le territoire, qui s'élève à 19 % en 2013, contre 23,7 % pour l'ensemble des 23 agglomérations. Ceci s'explique également par la proximité de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole qui concentre elle-même une part importante d'emplois métropolitains supérieurs, en tant que pôle régional (plus de 25 %).

Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013

source : INSEE



LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

Entretien avec MM. Philippe GREINER (DGS) et Thierry CARRE (DGA), le 15/02/2017, réalisé par Stéphane GODEFROY (AGAPE) et Gérard BORNEMANN (AGURAM).

État des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriales.

Les projets de l'agglomération de Thionville s'appuient sur 3 piliers :

- le projet de territoire 2015 – 2020,
- les réflexions à l'échelle intercommunautaire avec le G6 (les 6 intercommunalités du nord mosellan¹) et demain Nord Moselle +,
- la loi NOTRE et les compétences nouvelles dont doit se doter la communauté d'agglomération.

Etat des lieux des documents cadres

- SCoTAT approuvé en février 2014,
- PDU SMITU 2014,
- PLH 2009 - 2015 ; 2017 -2022,
- PCET engagé en 2011, revisité en 2016.

Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération ? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est ? Sur quelle alliance se projette-t-elle ?

La Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville se situe au sein de la Grande Région, un territoire de coopération transfrontalière qui regroupe la Lorraine, le Luxembourg, la Wallonie, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat. Le caractère transfrontalier du territoire constitue un atout pour la communauté d'agglomération et ses habitants qui bénéficient notamment des opportunités d'emploi qu'offre l'économie du Luxembourg. Plus de 30 % des actifs travaillent de l'autre côté de la frontière.

La situation géographique de la communauté d'agglomération en fait un territoire transfrontalier, tourné vers les grandes agglomérations lorraines, situé au cœur du nord mosellan et doté des infrastructures essentielles à son développement (réseau autoroutier, voie d'eau, gare TGV).

La Communauté d'Agglomération est membre du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain depuis sa création.

Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique (offre immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...)?

Le développement des zones d'activités économiques : 6 zones d'activités économiques sont d'intérêt communautaire (espace Cormontaigne, le Kickelsberg, Actypôle, espace Meillbourg, zone de l'Emallierie et zone de Metzange-Buchel). Une septième ZA a une vocation touristique : la base nautique de Basse-Ham.

Europort est une zone intercommunautaire. Les 6 intercommunalités membres du G6 sont membres du syndicat mixte d'aménagement. Une volonté affichée de trouver une gouvernance unique avec le port de Thionville et les autres ports de la Moselle.

Europort est un projet d'aménagement d'une plateforme multimodale et la création d'un parc d'activités logistiques et industrielles et d'un terminal ferroviaire à Uckange. Le projet est d'ores et déjà entré dans une phase d'urbanisme opérationnel. Des terrains sont urbanisables et les contacts établis pour concrétiser des implantations économiques.

Des attentes existent envers la région Grand Est pour participer au financement des infrastructures.

L'économie numérique : création d'un pôle numérique au profit des entreprises (startups), développement du télétravail, en partenariat avec le Grand-Duché de Luxembourg.

Promotion, prospection et soutien à la création d'entreprises : l'adhésion à Moselle attractivité et la volonté de s'inscrire dans la stratégie de promotion de la région Grand Est.

Les relations avec l'Université de Lorraine : développement de formations autour de cursus complets, en lien avec l'IUT, l'Institut de soudure ou le CEFASIM.

Les projets en matière commerciale concernent le centre-ville de Thionville.

Le SCoTAT a conduit une étude sur l'impact des grands projets stratégiques sur son territoire : Ecocité/OIN (projet d'agglomération transfrontalier en lien avec le site luxembourgeois d'Esch-Belval), Europort et Grand Carénage (visite décennale du centre de production nucléaire de Cattenom). Les conclusions de l'étude seront livrées le 23 mars 2017.

Quelles sont les priorités affichées en matière d'attractivité résidentielle ? Urbanisme, habitat, transports, grands équipements, environnement...

Après l'économie, la mobilité est le deuxième grand axe des politiques publiques conduites par la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville. Deux dimensions :

- **Le transfrontalier** et la prise en compte des (très nombreux) pendulaires qui travaillent au Luxembourg.

Parmi les projets, un parc de covoiturage à Metzange, la réorganisation de lignes de bus transfrontalières, le projet A31 bis, l'accessibilité à la gare de Thionville. Une réflexion sur la réactivation des haltes ferroviaires de la couronne thionvilloise pour désengorger la gare de Thionville, en lien avec l'augmentation du cadencement des lignes SNCF.

- **Les transports urbains** sous l'autorité du SMITU (le projet de BHNS), la promotion et le développement des modes doux, 60 km de pistes cyclables...

¹ Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, Communauté de Communes des Trois Frontières, Communauté de Communes de Cattenom et Environs, Communauté de Communes Pays-Haut Val d'Alzette. Ce sont les 6 intercommunalités qui composent le syndicat mixte du SCoT de l'agglomération thionvilloise.

Le troisième volet des politiques communautaires est **l'environnement**. Trois domaines sont prioritaires :

- L'organisation future du service de l'eau à l'échelle communautaire,
- L'assainissement, avec pour enjeu l'augmentation de la capacité d'épuration du réseau,
- Les déchets : harmonisation du service, développement d'une filière de traitement intégrée en lien avec le SYDELON, Syndicat mixte en charge du transport et de l'élimination des déchets...

Le volet habitat complète le panel des politiques publiques communautaires, en lien avec le PLH. Les problématiques liées à l'habitat doivent être appréhendées dans un contexte de croissance de la population et d'une pression foncière forte existant sur le territoire. Un accent particulier est porté sur le logement social. Parmi les objectifs à venir, le traitement de la vacance.

Au-delà des politiques communautaires, la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville développe des services de qualité essentiels pour l'attractivité résidentielle et démographique.

- La Maison du Luxembourg. Equipement intercommunautaire, pour un rayonnement élargi au nord mosellan, la Maison du Luxembourg, est dédiée prioritairement à l'information des travailleurs frontaliers sur toutes les questions relatives à leurs statuts sociaux en France et au Luxembourg.
- L'accueil de la petite enfance pour faire face à des besoins toujours plus nombreux.
- La santé. Recherche de l'adéquation entre offre de service et besoin de proximité, organisation hospitalière, création d'un observatoire de la santé en lien avec l'ARS, la prévention des addictions...
- Sport et Culture. La base de loisirs nautiques est le premier équipement structurant d'intérêt communautaire, vecteur d'image pour accroître l'attractivité économique et touristique du territoire. Un port de plaisance de 90 anneaux doit ouvrir à l'été 2017. La Communauté d'Agglomération a également mis en place une politique de soutien du sport de haut niveau.
- Tourisme. L'Office de Tourisme (OT) est devenu communautaire, c'est l'un des cinq OT de pôle du département de la Moselle. En synergie avec les OT locaux, l'objectif est de fédérer la promotion touristique sur le nord mosellan.
- Patrimoine. Restauration et mise en valeur de l'église Saint-Maximin et accessibilité de l'ensemble du patrimoine culturel.
- Energie / climat. Le Plan Climat Air Energie a été révisé en 2016, 200 actions ont été identifiées et majoritairement mises en œuvre (aux deux tiers).

L'AGGLOMÉRATION ET LA RÉGION GRAND EST

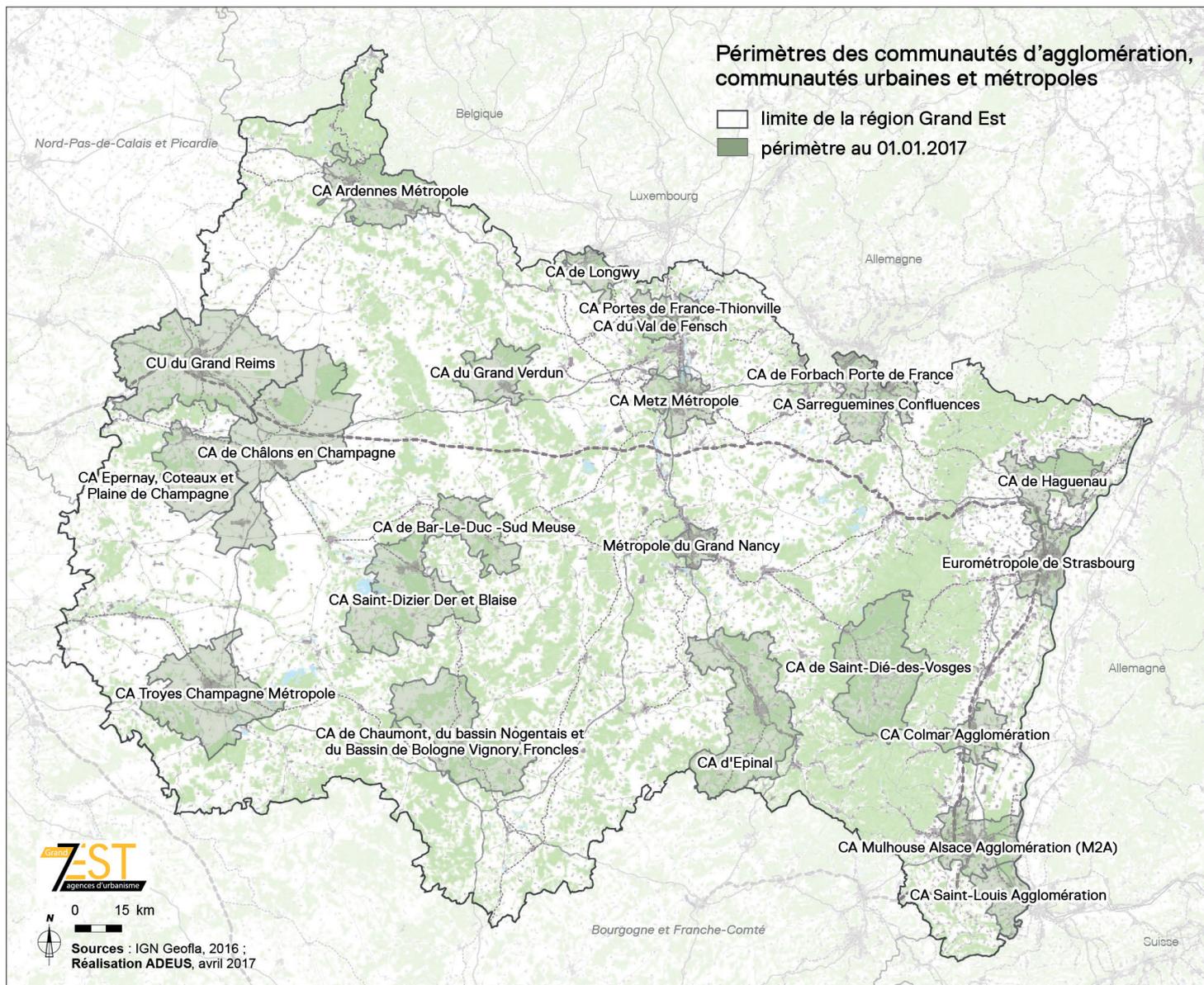
- La création à venir de l'association « Nord Moselle + » doit donner corps à une vision partagée de l'organisation, du développement et de la structuration du territoire nord mosellan. La mise en place d'un cadre institutionnel élargi est nécessaire à cette vision globale du développement territorial.
- « Aujourd'hui, les collectivités partagent des projets, demain elles partageront un territoire ».
- Cet espace est le premier espace transfrontalier d'Europe. Cette nouvelle structure doit pouvoir affirmer les atouts de ce territoire.

QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET ?

La réflexion est portée par les élus. Le SRADDET est une opportunité pour travailler dans un esprit intercommunautaire. L'objectif est de porter au SRADDET une contribution unique des six territoires nord mosellans.

L'Agglomération est membre du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, issu de la collaboration des agglomérations de Thionville, Metz, Epinal et de la Métropole du Grand Nancy.

Le sillon lorrain développe une action reposant sur 4 axes : l'identité et la défense des intérêts métropolitains et transfrontaliers, l'ingénierie des politiques publiques (Lorntech – FrenchTech), l'ingénierie de projet partagés (bibliothèque numérique de référence) et l'ingénierie des financements européens.



Les « 23 agglomérations » désignent les communautés d'agglomérations, métropoles et communauté urbaine de la Région Grand Est.



Mars 2017

Analyse et rédaction : Emmanuel Viau, AGURAM
 Traitement statistique : Marie Charlotte Devin, AGURAM
 Cartographie : Fanny Chailloux, ADEUS
 Mise en page : ADEUS